

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DeLaval Surface Coating Colour A-component

FS2007

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 453/2010)

Date de préparation 19-juin-2014

Date de révision non applicable

Numéro de révision:

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit
contient

DeLaval Surface Coating Colour A-component
Bisphenol A - epichlorohydrin polymer (mw <= 700), Bisphenol F - epoxy resin, Alkyl (C12-14) glycidyl ether

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

Liant

Utilisations déconseillées

Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacteur le fabricant

c/o DeLaval International AB
PO BOX 39
147 21 Tumba
Sweden
Tel + 46 08-530 66 000
Email MSDS.EU@delaval.com

Fournisseur

France: DeLaval snc
Omega Parc Bat. 5
3 Bd Jean Moulin - CS40504
78997 Elancourt
France
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Téléphone en cas d'urgence

Téléphone en cas d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:
112

Suisse:
(41) 1 251 51 51 (short number 145)

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Skin Corrosion / irritation	Catégorie 2. (H315)
Serious Eye Damage / Eye Irritation	Catégorie 2. (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1. (H317)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Chronic 2. (H411)

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16

Symbole(s) Xi - Irritant
N - Dangereux pour l'environnement

R - Phrase

R43
R36/38
R51/53

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008



Mention d'avertissement

Mentions de danger

ATTENTION
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P501 - Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales

Etiquetage conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symbole(s) Xi - Irritant
N - Dangereux pour l'environnement



Phrase(s) de risque

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

EU Labeling

Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant

Phrase(s) de sécurité

S 2 - Conserver hors de la portée des enfants

S24 - Éviter le contact avec la peau

S60 - Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux

S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité

S36/37 - Porter un vêtement de protection et des gants appropriés

contient

Bisphenol A - epichlorohydrin polymer (mw <= 700), Bisphenol F - epoxy resin, Alkyl (C12-14) glycidyl ether

2.3. Autres dangers

Aucun(e).

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1. Substances**

non applicable

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom Chimique	No.-EINECS.	No.-CAS	% en poids	Classification DSD	Classification CLP	Numéro d'Enregistrement REACH
Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer; epoxy resin mw <=700	500-033-5	25068-38-6	90 - 100	Xi; R36/38 R43 N; R51-53	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	01-2119456619-26
Bisphenol F-epoxy resin mw <= 700	500-006-8	9003-36-5	25 - 30	Xi;R36/38 R43 N;R51/53	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	01-2119454392-40
Alkyl (C12-14) glycidyl ether	271-846-8	68609-97-2	10 - 20	R43 Xi;R38	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317)	01-2119485289-22

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

4. PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours.****Conseils généraux**

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Ingestion

Faire boire beaucoup d'eau. Boire ensuite du lait, si possible. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus Irritant pour les yeux et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Gêne gastro-intestinale.

Effets d'une exposition excessive Aucun à notre connaissance.

4.3. Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique. Les symptômes peuvent être retardés.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié eau pulvérisée. mousse. poudre sèche. dioxyde de carbone (CO2).

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Jet d'eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques dus au produit chimique En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection et mesures de précautions pour les pompiers Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

AUTRES INFORMATIONS Se référer à la section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination
Équipement de protection individuel, voir section 8
Voir la Section 12 pour des renseignements supplémentaires sur l'écologie

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Assurer une ventilation adéquate.

Considérations générales d'hygiène Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver le récipient bien fermé. Tenir éloigné des denrées alimentaires, boissons et aliments pour animaux. Stocker à température ambiante.

7.3. Specific End Use(s)

Scénario d'exposition non applicable
Autres lignes directrices non applicable

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Derived No Effect Level (DNEL)

Glycidylether of C12-C14 alcohols
- DNEL Group: Consumer
Exposure route: Inhalation
Exposure frequency: Long term
(repeated)
Type of effect: Local effect
Value: 1,46 mg/m³
- DNEL Group: Consumer
Exposure route: Dermal
Exposure frequency: Long term
(repeated)
Type of effect: Local effect
Value: 1 mg/cm²
- DNEL Group: Consumer
Exposure route: Oral
Exposure frequency: Long term
(repeated)
Type of effect: Local effect
Value: 1 mg/kg bw/dag
- DNEL Group: Consumer
Exposure route: Inhalation
Exposure frequency: Long term
(repeated)
Type of effect: Systemic effect
Value: 4,1 mg/m³
- DNEL Group: Consumer
Exposure route: Dermal
Exposure frequency: Long term
(repeated)
Type of effect: Systemic effect
Value: 2,35 mg/kg bw/dag
- DNEL Group: Consumer
Exposure route: Inhalation
Exposure frequency: Short term
(acute)
Type of effect: Local effect
Value: 2,9 mg/m³
- DNEL Group: Consumer
Exposure route: Dermal
Exposure frequency: Short term
(acute)
Type of effect: Local effect
Value: 40 mg/cm²
- DNEL Group: Consumer
Exposure route: Oral
Exposure frequency: Short term
(acute)
Type of effect: Systemic effect
Value: 1219 mg/kg
- DNEL Group: Consumer
Exposure route: Inhalation
Exposure frequency: Short term
(acute)
Type of effect: Systemic effect
Value: 7,6 mg/m³
- DNEL Group: Consumer
Exposure route: Dermal
Exposure frequency: Short term
(acute)
Type of effect: Systemic effect
Value: 10 mg/kg bw/dag
- DNEL Group: Worker

	<p>Exposure route: Inhalation Exposure frequency: Long term (repeated) Type of effect: Local effect Value: 0,98 mg/m³ - DNEL Group: Worker Exposure route: Dermal Exposure frequency: Long term (repeated) Type of effect: Local effect Value: 1,7 mg/cm³ - DNEL Group: Worker Exposure route: Inhalation Exposure frequency: Long term (repeated) Type of effect: Systemic effect Value: 13,8 mg/m³ - DNEL Group: Worker Exposure route: Dermal Exposure frequency: Long term (repeated) Type of effect: Systemic effect Value: 3,9 mg/kg bw/dag - DNEL Group: Worker Exposure route: Inhalation Exposure frequency: Short term (acute) Type of effect: Local effect Value: 9,8 mg/m³ - DNEL Group: Worker Exposure route: Dermal Exposure frequency: Short term (acute) Type of effect: Local effect Value: 68 mg/cm² - DNEL Group: Worker Exposure route: Inhalation Exposure frequency: Short term (acute) Type of effect: Systemic effect Value: 29 mg/m³ - DNEL Group: Worker Exposure route: Dermal Exposure frequency: Short term (acute) Type of effect: Systemic effect Value: 17 mg/kg bw/dag Pas d'information disponible</p>
Predicted No Effect Concentration (PNEC)	
8.2. Contrôles de l'exposition	
Mesures d'ordre technique	<p>Assurer une ventilation adéquate. Bouteille pour le lavage des yeux contenant de l'eau propre.</p>
Équipement de protection individuelle	
Protection des yeux	lunettes de protection chimique. écran facial. EN 166.
Protection de la peau	Porter des gants/des vêtements de protection.
Protection des mains	Caoutchouc nitrile. PVC. Gants en néoprène. (EN 374).
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Cartridge A2.
Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement	<p>Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts.</p>

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	clair
Odeur	légère
Seuil olfactif	Pas d'information disponible
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
pH	donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	> 200 °C
Point d'éclair	~ 130 °C DIN 51758, DIN 22719
Pression de vapeur	< 0.000001 kPa
Hydrosolubilité	non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	donnée non disponible
Température de décomposition	> 200 °C
Viscosité	~ 1000 cP
Dangers d'explosion	non applicable
Propriétés comburantes	non applicable

9.2. AUTRES INFORMATIONS

Densité	1,13 g/cm ³
---------	------------------------

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

donnée non disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse Néant dans des conditions normales de traitement. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Possibilité de réactions dangereuses aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Conserver hors de la portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Incompatible avec des acides forts et des bases, Incompatible avec des agents oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	
Inhalation	Pas d'information disponible.
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses.

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer; epoxy resin mw <=700	11400 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	
Bisphenol F-epoxy resin mw <= 700	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	
Alkyl (C12-14) glycidyl ether	30.1 ml/kg (Rat)		> 0.15 mg/l (Rat)

irritation

Irritant pour les yeux. Irritant pour la peau.

Corrosivité

Pas d'information disponible.

Sensibilisation

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut causer une réaction allergique cutanée.

Effets mutagènes

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

effets cancérogènes

Aucun à notre connaissance.

Effets sur la reproduction

Aucun à notre connaissance

Effets développemental

Aucun à notre connaissance

STOT-single expose

Pas d'information disponible

STOT - exposition répétée

Pas d'information disponible

Danger par aspiration

Pas d'information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité**Effets écotoxicologiques**

Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne permettez pas d'entrer dans l'approvisionnement en eau potable, eaux usées, ou le sol.

Nom Chimique	Algues d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnie
Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer; epoxy resin mw <=700	> 100 mg/L (3h) EEC 9.4 mg/l (72h)	1.5 mg/l (96h) OECD 203		1.7 mg/l (48h) OECD 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Difficilement biodégradable

value = 5 (28d, OECD 301F) bisphenol A - epoxyresin mw < 700

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Low

BCF: 31

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'information disponible

12.6. Effets nocifs divers

Aucun à notre connaissance

Nom Chimique	EU - Endocrine Disruptors Candidate List	EU - Endocrine Disruptors - Evaluated Substances	Japan - Endocrine Disruptor Information
Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer; epoxy resin mw <=700	Group III Chemical		

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets**Déchets de résidus / produits non utilisés**

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

Emballages contaminés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

No de déchet suivant le CED 07 02 08

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1. No ONU 3082

14.2. Nom d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (Bisphenol A - epichlorohydrin polymer (mw <= 700))

14.3. Classe de danger 9

14.4. Groupe d'emballage III

14.5. Danger pour l'environnement Danger pour l'environnement

14.6. Dispositions spéciales EMS: F-A, S-F

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC Pas d'information disponible

14.8 Information supplémentaire -

14.9 Polluant marin yes

ADR

14.1. No ONU 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (Bisphenol A - epichlorohydrin polymer (mw <= 700))

14.3. Classe de danger 9

14.4. Groupe d'emballage III

14.5. Danger pour l'environnement Danger pour l'environnement

14.6. Dispositions spéciales Tunnel code E

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC Pas d'information disponible

14.8 Information supplémentaire -

IATA/ICAO

14.1. No ONU 3082

14.2. Nom d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (Bisphenol A - epichlorohydrin polymer (mw <= 700))

14.3. Classe de danger 9

14.4. Groupe d'emballage III

14.5. Danger pour l'environnement Danger pour l'environnement

14.6. Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC Pas d'information disponible

14.8 Information supplémentaire -

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg.453/2010 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Inventaires internationales

EINECS/ELINCS

All components are listed or exempted

Legend

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3

R38 - Irritant pour la peau

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Texte complet des mentions de danger H citées aux sections 2 et 3

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Les principales références bibliographiques et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 19-juin-2014

Révision

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité